Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 48 (1912)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLVIIIme ANNÉE

N° 21.

LAUSANNE

25 mai 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *De l'émulation.* — *Notes et informations.* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Genève. Tessin.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *L'expérimentation à l'école primaire* (suite). — *Langue maternelle.* — *Composition.* — *Dictée.* — *Comptabilité.* — *Arithmétique.*

DE L'ÉMULATION

Presque tous les pédagogues ont cherché les moyens propres à développer l'émulation. Plusieurs ont, dans une certaine mesure, réussi, mais la plupart ont été les témoins de la banqueroute de leurs découvertes.

Parmi les plus farouches défenseurs de l'émulation, nous trouvons les Jésuites. Ils l'avaient mise au premier rang de leurs moyens d'éducation. En leurs mains, elle devint la cause de nombreux abus. Leur programme disait bien « qu'il fallait développer une honnête émulation » mais — comme c'est toujours le cas chez les Jésuites — il y a loin de la théorie à la pratique. Ils en firent un formidable moyen de discipline qui tôt ou tard favorisa la délation. Cette discipline était achetée par les moyens les moins nobles. D'un côté c'était l'eau bénite de cour répandue sous forme de prix, croix, médailles, etc., sur ceux qui se courbaient sous le joug, tandis que de l'autre, c'était le ban d'infamie pour tous les individualistes qui ne pouvaient rester dans l'ornière. Ainsi donc, d'un moyen d'éducation excellent, les Jésuites firent, — comme de tout, du reste — un moyen de domination. Et à travers l'histoire, nous voyons que leur système fut quelquefois repris, modifié, puis abandonné.

De nos jours, les solennelles distributions de prix tendent à disparaître. Nous ne dirons pas si c'est un bien ou un mal, car là,

comme ailleurs, tout dépend du sentiment qui guide l'élève. Si le prix qu'il reçoit est la simple constatation du travail accompli, l'enfant n'y aura mis aucun orgueil. Seule l'idée de s'instruire, de profiter des leçons reçues l'aura guidé. Par contre, s'il y a la recherche d'une vaine gloriole, ce moyen d'émulation lui sera pernicieux et sa conception de l'éducation en sera totalement faussée.

A notre époque, l'émulation n'est plus au premier rang de nos moyens d'éducation. Il n'en a pas toujours été ainsi. Il y a quelque vingt ans, alors que j'étais petit écolier, je me souviens que nous avions tous les lundis d'abord, puis, plus tard, une fois par mois, une dictée que nous appelions « dictée de rang ». L'instituteur y tenait beaucoup. Quand la fameuse dictée était corrigée et que nous connaissions notre nombre de fautes, nous étions invités à changer de place. Celui qui avait le moins de fautes arrivait bon premier et ses camarades se plaçaient à sa suite, suivant le chiffre indiqué dans le cahier. Il est bien évident que ce petit remue-ménage était accompagné de larmes, puis, pendant le quart d'heure, de récréation, de coups et d'injures. Et quand je pense à tous les marchandages auxquels cette dictée de rang donnait lieu, j'en conclus que ce moyen d'émulation était bien maigre. Je me souviens d'un camarade, fort en orthographe (il est actuellement instituteur), qui laissait intentionnellement des fautes dans sa dictée, dans le but de tromper ses voisins qui jetaient des coups d'œil sur son cahier. Cependant, une minute avant la correction de la dictée, le dit camarade, qui aimait le changement, supprimait ses fautes et voyait sans déplaisir ses voisins reculer. J'ignore si les dictées de rang existaient alors dans toutes les classes, mais ce dont je suis certain c'est que cette dictée était plus en honneur dans ce temps-là qu'à notre époque. Elle a peu à peu diminué d'importance pour cette raison que son application n'était pas logique. En effet, peut-on admettre que le rang des élèves soit fixé uniquement par les notes hebdomadaires ou mensuelles d'orthographe ? Pourquoi, sans raison aucune, favoriser une branche souvent au détriment des autres, de la composition ou de l'arithmétique, par exemple, qui pourtant méritaient aussi de retenir l'attention du maître. Pour être logique, il aurait fallu instituer, à coté de la dictée de rang, une composition de rang, des problèmes de rang, voire même

une page d'écriture de rang. Seulement, il serait arrivé ceci : c'est que la moitié environ du temps de l'école se serait passée à changer de place et les élèves auraient sûrement gardé de leur scolarité le souvenir qu'ils avaient vécu, en classe, un peu comme ces nomades du désert qui, à peine installés, changent de résidence.

Le seul moyen d'émulation que nous ayons conservé dans nos classes est le rang du bulletin semestriel. Beaucoup de maîtres donnent à ce rang une forme plus concrète en plaçant leurs élèves dans l'ordre des moyennes obtenues. D'autres préfèrent le rang de taille ou l'ordre alphabétique. A vrai dire, ces derniers moyens ne sont pas fameux et nous sommes franchement pour le système qui consiste à placer les élèves d'après le rang du bulletin. Si de grosses erreurs ont été commises dans la manière d'appliquer l'émulation, ce n'est pas une raison de croire que celle-ci ne présente aucun avantage. Au contraire. Une saine émulation — et, par ces termes, nous entendons la suppression de toute récompense matérielle — est nécessaire dans une classe. L'élève doit être à même de comprendre qu'il ne faut pas travailler pour une récompense quelconque mais pour développer et orner son esprit, pour être mieux préparé à affronter la vie et aussi pour la satisfaction du devoir accompli. En continuant à placer les élèves d'après le rang du bulletin seulement, nous donnons pleinement satisfaction aux travailleurs tout en montrant aux paresseux le chemin qu'ils ont encore à parcourir avant de mériter cette satisfaction-là.

Sûrement d'autres moyens d'émulation méritent d'être pris en considération, nous serions heureux qu'on veuille bien nous les indiquer mais, pour le coup, ne retombons pas dans les erreurs passées.

Paul CHAPUIS.

NOTES ET INFORMATIONS

Le général Dufour, écolier.

Guillaume-Henri Dufour, le vainqueur du Sonderbund, naquit à Constance, en 1787, dans une ancienne famille genevoise, que les discordes civiles avaient forcée à s'expatrier, mais qui ne tarda pas à rentrer à Genève. Aussi est-ce dans cette dernière ville que le fils Dufour fit son entrée au collège, en 1797.

Il est intéressant de lire, dans l'autobiographie qu'il a laissée, ce qu'écrivait sur ce temps de ses premières études, celui qui devait parvenir, un jour, par son travail et son mérite, à de si hautes destinées.

« Je n'y ai pas appris grand'chose, dit-il en parlant du collège, excepté la vie républicaine; mais, si je n'y ai pas fait de grands progrès, j'y ai en revanche donné et reçu force coups de poing, les faibles trouvaient en moi un protecteur. Le dessin avait pour moi un charme tout particulier; mes cahiers se couvraient de bonshommes et de figures plutôt que de conjugaisons et de versions. Epris des héros d'Homère, j'en avais fait les portraits coloriés que je vendais six sous la pièce.

» J'avais monté, avec un de mes amis, un petit théâtre d'ombres chinoises ; j'avais fait une petite arbalète avec laquelle je canardais les élèves studieux à travers une embrasure, faite avec des dictionnaires. Les cerfs-volants, les ballons m'ont beaucoup occupé. Une magnifique montgolfière sur laquelle j'avais peint l'enlèvement de Ganymède, et d'autres faits tirés des métamorphoses d'Ovide, brûla en présence d'une nombreuse assistance, au cercle de Jean-Jaques. Une autre réussit complètement: sa nacelle alla tomber dans le lac.

» On ne sera pas étonné qu'avec cette manière de faire mes classes, je n'aie jamais eu de prix ! »

Non, sans doute; mais ce qui est étonnant, dirons-nous, c'est que l'écolier, si peu studieux, qu'était Henri Dufour, ait pu devenir le général dont chacun a entendu vanter le savoir et les capacités, le général auquel, le 26 juillet 1875, la ville tout entière de Genève à laquelle s'étaient jointes de nombreuses délégations suisses, a rendu les derniers honneurs avec une si grande pompe, pleurant en lui un de ses citoyens les plus estimés.

Ah! c'est que, une fois les études du collège terminées, le jeune Dufour se ressaisit et, comprenant enfin son devoir, se mit sérieusement et courageusement au travail. Entré à l'école polytechnique de Paris, où l'on formait des élèves pour les services publics, militaires et civils, il ne tarda pas à s'y distinguer par son intelligence et son application. Les années qu'il passa dans cette école célèbre comptèrent parmi les meilleures de sa jeunesse, et ses amis se rappelèrent longtemps avec quel plaisir et quel enthousiasme il en parlait et en racontait certains épisodes.

D'autres que le jeune Dufour ont fait ces mêmes expériences; il serait facile de citer bien des noms; ce qui prouve qu'il ne faut jamais désespérer d'un enfant, si étourdi et si peu studieux soit-il, pourvu qu'il ne soit pas apathique ou paresseux. Vienne le moment où il trouvera sa voie, et toute sa vivacité, toute son énergie sera employée à y entrer résolument et à s'y préparer une carrière utile !

FRED.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Ecole nouvelle de Chailly sur Lausanne.** — M. Ed. Vittoz ayant dû renoncer pour des motifs de santé, à ses fonctions de directeur, le Conseil d'administration (MM. A. Suter, G. Châtenay, W. Grenier, A. Fallot et H. Cellérier) a appelé à la direction de l'Ecole M. Léopold Gautier, docteur es-lettre de l'Université de Genève, fils de M. Lucien Gautier, qui a professé pendant vingt ans à la Faculté de théologie de l'Eglise libre, à Lausanne.

Le nouveau directeur sera assisté d'un comité pédagogique de sept membres, composé de MM. René Guisan, W. Grenier, U. Briod, A. Freymond, A. Mercier, A. Reymond et Pierre Bovet.

*** **Famille et Ecole.** — Parlant des rapports qui doivent exister entre maîtres et parents, M. Burnier, directeur des écoles de Lausanne, dit entre autres ceci : « Les relations entre parents et corps enseignant ne sont pas toujours ce qu'elles devraient être. Il y a encore des plaintes, mais la plupart sont souvent exagérées ou mal fondées. Quelques parents s'imaginent que le maître en veut à leurs enfants. C'est particulièrement dans les cas de malpropreté chronique, comme nous le constatons encore trop souvent chez de nombreux écoliers, que des frottements de ce genre surgissent.

Les maîtres et maîtresses, se conformant aux instructions reçues de la Direction et du médecin des écoles, renvoient de la classe les garçons et les filles qui ne se sont pas lavés, peignés et brossés, ainsi qu'ils devraient l'être. » Pour terminer, l'orateur en appelle à la confiance réciproque qui doit exister entre les parents et les instituteurs, qui doivent se faire part de leurs observations respectives sur le caractère et les dispositions de l'enfant et s'efforcer de tirer de ces mutuelles confidences le parti le plus profitable.

Les instituteurs de la campagne connaissent aussi ces petits frottements avec certains parents, car ils existent partout et ils sont presque inévitables. Mais ce qui nous réjouit, c'est de voir que le plus souvent ils n'arrivent qu'avec des parents peu intelligents, souvent blâmables, et qui ont toutes les peines du monde à faire façon de leurs enfants, qui sont souvent du reste de fort mauvais écoliers. A. D.

NEUCHATEL. — **Une requête féminine.** — La lettre suivante a été adressée au Conseil général (autorité législative communale) de la ville de Neuchâtel, par l'Association pour le suffrage féminin :

Monsieur le Président et Messieurs,

Au moment où s'élaborent les listes des membres des Commissions nommées par le Conseil général, nous nous permettons de vous rappeler qu'aux termes d'une loi votée par le Grand Conseil de notre canton, en novembre 1908, les femmes ont le droit de siéger dans les commissions scolaires.

En conséquence, Messieurs, nous vous prions de bien vouloir réserver quelques sièges à des mères de famille, rien dans le règlement de la Commission scolaire ne s'opposant à ce que la loi soit appliquée.

Il nous paraît à peine nécessaire de motiver notre demande ; cependant nous croyons utile de la faire suivre de quelques remarques.

Il ne suffit pas, de l'avis de nombreuses mères de famille, que seule la direction des travaux à l'aiguille soit confiée à un Comité de dames.

La majorité du Grand Conseil a reconnu, en votant la loi scolaire de 1908, que les femmes ont une surveillance plus générale à exercer dans le domaine de l'école. Les mères sont directement intéressées à tout ce qui concerne l'école, elles surveillent les devoirs des enfants. Elles peuvent donc émettre utilement

leur opinion sur tout ce qui fait l'objet des discussions dans les commissions scolaires.

A notre époque où les questions d'éducation préoccupent à juste titre tous les esprits sérieux, nos autorités continueraient-elles à se priver du concours utile des femmes que la loi les autorise à s'adjoindre ? En admettant les femmes dans notre Commission scolaire, vous ne feriez Messieurs que suivre l'exemple de Bâle, Zurich et Genève, où l'expérience faite a été concluante.

Recommandant notre requête à votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de l'Association pour le suffrage féminin:

La secrétaire, (Signé) M. Tartaglia.

La présidente, (Signé) L. Thiébaud.

Il sera intéressant de voir la suite que prendra l'affaire et la résultante de la démarche. L. Q.

GENÈVE. — Plusieurs articles récemment publiés par l'*Educateur* ont exposé les réformes faites depuis une année dans le domaine de l'enseignement primaire et professionnel. Il nous paraît également intéressant de dire aujourd'hui quelques mots de la réjouissante activité que l'on constate dans les deux principaux groupements des instituteurs genevois.

Les rapports si intéressants que viennent de publier sur l'année 1911, l'*Union des instituteurs primaires genevois* et la *Société pédagogique genevoise*, prouvent qu'après l'accomplissement de leur tâche absorbante et souvent pénible, les membres du corps enseignant prennent plaisir à se réunir pour étudier les grandes questions pédagogiques. A côté de renseignements d'ordre administratif qui sont un témoignage de la bonne marche et de la vitalité des deux sociétés, ces rapports renferment un résumé des différents sujets traités au cours des séances de l'an dernier.

L'*Union des instituteurs* que préside M. A. Déruaz, s'est préoccupée d'abord de la revision du programme primaire. Le résultat du travail approfondi auquel se sont livrées les sous-commissions a été que, dans ses grandes lignes, il n'y a pas de modifications fondamentales à apporter au programme, mais qu'en revanche, on pourrait faire disparaître certains détails d'une importance secondaire, et établir, sur plusieurs points, une coordination plus précise. L'enseignement de la musique a donné lieu également à d'intéressantes discussions. Les partisans de la note, représentés par M. Mathil, et ceux du chiffre, dont le porte-parole était M. l'inspecteur Pesson, eurent l'occasion d'exposer une fois de plus leurs vues. La conclusion de ces débats amicaux fut que l'emploi simultané des deux méthodes devrait être poursuivi, mais qu'il conviendrait de donner au corps enseignant une meilleure préparation musicale, et de créer peut-être un enseignement musical post-scolaire. Enfin, un travail de M. Mercier sur la composition française à l'Ecole primaire a permis aux membres de l'Union d'examiner sous toutes ses faces cet intéressant et délicat problème.

A côté de cette partie sérieuse de leur activité, les instituteurs ont tenu aussi avec raison, à se réunir en des séances plus spécialement récréatives. Toutefois, nous n'insisterons pas sur ce point, l'*Educateur* avait déjà signalé en temps

voulu, le succès remporté par la Journée des Instituteurs, qu'avait organisée l'*Union*, et par la soirée littéraire de la *Société pédagogique genevoise*.

Pour cette dernière association, ainsi que le dit dans son rapport le président, M. Ed. Martin, « 1911 fut l'année de la discipline ». M. Tortillat, instituteur M. Emmanuel Duvillard et M. J. Dubois furent appelés tour à tour à entretenir les membres de la société, des tendances qui se font jour actuellement sur tel ou tel point capital de la pédagogie. On examina en particulier les avantages et les dangers des méthodes nouvelles qui préconisent l'autonomie scolaire, et la formation du caractère par la liberté. La société a également fait procéder, auprès de ses membres, à une enquête au sujet de la revision du programme. De même qu'au sein de l'Union, il n'a pas été formulé de réclamations capitales à cet égard ; d'une façon générale, les réponses expriment le désir que le programme soit établi de façon à demander toujours plus aux facultés d'observation de l'enfant. Nous avons enfin à signaler un travail très intéressant et fort bien écrit, présenté par Mlle Willy, sur le « Siècle de l'enfant » de Mme Ellen Key.

Encore une fois, nous sommes très heureux de constater chez les instituteurs ce désir de se documenter, de s'éclairer et de préciser leurs idées sur toutes les questions relatives à l'école. Il est certain, d'autre part, que cette activité si louable permet aux autorités de se renseigner fréquemment sur les tendances nouvelles qui ont cours dans le corps enseignant.

TESSIN. — **IVe Cours de vacances de langue italienne.** — Le cours aura lieu du 15 juillet au 10 août 1912 à l'Ecole supérieure de commerce de l'Etat du Tessin, à Bellinzone, (Suisse italienne). Il est destiné aux professeurs et maîtres, surtout à ceux qui doivent enseigner l'italien, aux commerçants, aux employés des administrations publiques et privées, aux étudiants des écoles supérieures et à tous ceux qui veulent étendre leur culture et leurs connaissances en langue italienne.

Les participants seront groupés en deux ou trois sections d'après leurs connaissances et leurs aptitudes.

Le programme comprendra l'étude de la grammaire, des exercices de conversation, de lecture, de composition, de correspondance commerciale, — un cours de leçons sur les institutions du commerce, le trafic, les principaux contrats commerciaux, et sur des sujets d'économie politique, — un cours de conférences littéraires et scientifiques, — des excursions et visites dans un but d'instruction.

La Direction donnera aussi tout renseignement qui sera demandé sur les détails du cours, sur les pensions, le climat, la situation de la ville de Bellinzone, etc.

S'adresser à M. le professeur Dr Raimondo Rossi, à Bellinzone.

Droit d'inscription, 30 fr.

BIBLIOGRAPHIE

Questions vitales. — Essais de philosophie religieuse et de morale sociale. Frank Thomas. J.-H. Jeheber, éditeur, Genève.

Dans le conflit aigu entre la religion et la pensée moderne, il y a deux attitudes possibles pour le croyant. Ou bien il s'enfermera, s'isolera dans sa foi per-

sonnelle, comme dans une tour d'ivoire, sans trop se préoccuper du sort des incroyants. Il s'est affermi individuellement en s'attachant aux formes reçues, soit ecclésiastiques, soit théologiques, et craint par dessus tout d'innover ou d'évoluer. La théorie du bloc intangible a des partisans même en dehors de l'Eglise romaine. « Radical en politique, conservateur en religion » nous disait un jour un excellent citoyen, qui n'était point le premier venu. Cette formule a beaucoup plus d'adhérents qu'on ne croit. Tout autre est l'attitude du croyant moderne qui cherche à penser sa foi et à la rendre accessible à ceux qui doutent. Il s'inquiète à bon droit de l'éloignement marqué de certains intellectuels pour la religion et ne saurait en prendre son parti. Il est persuadé que l'humanité de demain n'en a pas fini, comme on le prétend, avec la foi religieuse, car jamais celle-ci n'a autant agité les hommes.

Parmi les penseurs de notre temps, justement préoccupés de ce dualisme poignant, M. Frank Thomas, occupe une place éminente. Depuis plus de vingt ans, par la parole et la plume, il exerce une action profonde sur la pensée religieuse. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer de son talent incontestable d'orateur, de sa fécondité inépuisable d'écrivain, de sa puissance de travail qui semble ne connaître ni lassitude ni défaillance. Nombreux sont ceux qu'il a réconfortés par sa parole puissante, par sa foi sereine et son optimisme de bon aloi. Certainement il est une colonne et une force dans le protestantisme contemporain.

A ceux qui ne l'ont pas entendu et aussi à ses nombreux auditeurs, nous signalons un volume qui vient de paraître sous le titre suggestif de « Questions vitales » et qui fait partie d'une série que nous espérons bien n'être point la dernière de l'éminent orateur. C'est aux intellectuels que s'adresse M. Frank Thomas. Il a pour eux une sympathie particulière et il sait leur parler avec le respect, le tact et la conviction communicative qui transparaît dans ses écrits. Voici quelques-uns des titres de cette série: « Dieu est-il vaincu? — Les croyants sont-il des fous? — La morale sans Dieu. — La tristesse contemporaine. — Moïse et Darwin. — L'idéalisme de Tolstoï et celui de Jésus-Christ. — Un chrétien peut-il être socialiste? — etc. »

S'il n'y a pas dans ces pages la profondeur d'un Vinet ou d'un Gaston Frommel — et cela s'explique par le genre d'auditeurs auxquels s'adresse M. F. Thomas, — il n'en reste pas moins que cette dernière série est à la hauteur de celles qui l'ont précédée et nous ne pouvons assez la recommander à tous ceux de nos lecteurs que le problème religieux ne saurait laisser indifférents. Ceux qui croient y trouveront un affermissement et ceux qui doutent et qui cherchent sincèrement la vérité un ami sûr, capable de les éclairer et de les convaincre.

H. Gailloz.

Wirtschaftsgeographie der Schweiz von A. Spreng (3e édition). Prix 2 francs avec 14 cartes et dessins. Excellent manuel du maître à recommander à tous ceux qui enseignent la géographie.

Reçu : Union des instituteurs primaires genevois. Rapports administratifs sur l'activité de la Société. Année 1911. Président: M. Ad. Déruaz, instituteur au Petit-Saconnex.

PARTIE PRATIQUE

L'EXPÉRIMENTATION A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(*Méthode simple et pratique. Suite* [1].)

2° Expériences de chimie.

20. Préparation de l'oxygène. Combustion. — Monter l'appareil représenté par la figure 21 : cornue métallique « Chauvet » et deux flacons, de 200 gr. environ. La cornue est formée d'un dé en laiton A, qui est évasé (couvercle de lampe à alcool), et surmonté d'un tube de même métal B, évasé également, (dont la longueur ne doit pas être inférieure à 6 cm.). Les deux parties sont réunies par un joint de plâtre O, qui est mauvais conducteur de la chaleur et empêche la calcination du bouchon B.

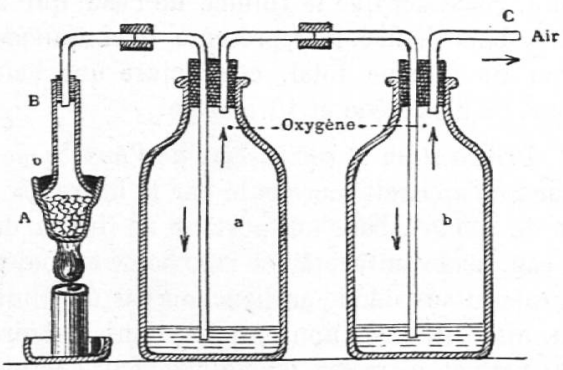

Fig. 21. — Préparation de l'oxygène.

L'oxygène, fourni par un mélange de chlorate de potasse et de bioxyde de manganèse, (le contenu d'un dé à coudre), est recueilli par déplacement. Une mince couche d'eau, mise dans les flacons, permet de suivre la marche du dégagement (qui est terminé en 4 ou 5 minutes).

Les deux flacons d'oxygène permettent de réaliser la combustion du charbon et celle du soufre (fig. 22). Pour cette dernière, je recommande l'emploi d'une « coupelle » formée par un large clou doré de tapissier suspendu à un fil de laiton.

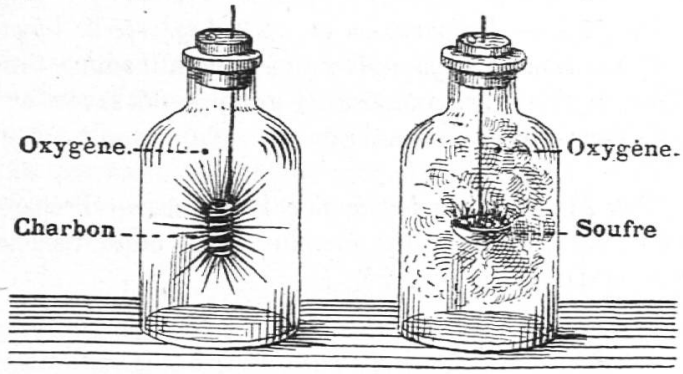

Fig. 22. — Combustion dans l'oxygène.

21. Composition de l'air. — Faire flotter sur une soucoupe remplie d'eau, une carte de visite au milieu de laquelle on a planté une allumette (fig. 23) Puis, enflammer l'allumette et la recouvrir *rapidement* d'un petit flacon dont on fait plonger le goulot

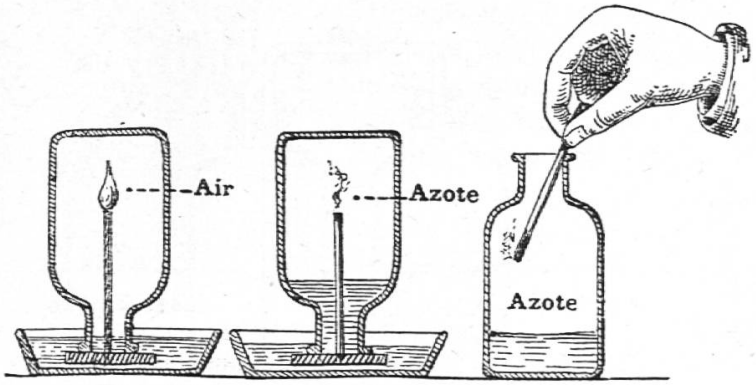

Fig. 23. — Composition de l'air.

Voir les numéros 19 et 20 de *l'Educateur*.

dans l'eau, en l'appuyant *fortement* sur la carte (pour éviter la sortie de bulles d'air).

Quand la combustion est terminée, l'eau s'élève dans le flacon et remplace l'oxygène disparu, l'acide sulfureux formé se dissolvant dans l'eau. (Il faut que la quantité de soufre de l'allumette et la capacité du flacon soient telles que la combustion du soufre cesse avant l'inflammation du bois (qui, en brûlant, donnerait de l'acide carbonique trop lentement soluble dans l'eau).

Remarquer que le gaz, résidu de la combustion, éteint une allumette.

Enfin, constater que le volume de l'eau qui a pénétré dans le flacon représente le cinquième environ du volume total, et conclure que l'air contient $^1/_5$ d'oxygène et $^4/_5$ d'azote.

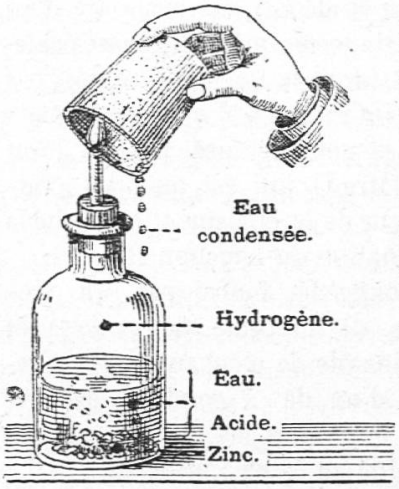

Fig. 24. — Préparation et combustion de l'hydrogène.

22. Préparation et combustion de l'hydrogène. — Monter l'appareil représenté par la figure 24 : flacon de 200 gr., bouchon portant un tuyau de pipe, eau, acide sulfurique et zinc (lame enroulée en spirale et suspendue au bouchon par un fil de laiton, disposition — non indiquée dans la figure — qui permet d'arrêter instantanément l'action chimique, quand l'expérience est terminée).

Constater, à l'aide d'un verre, que la combustion du gaz produit de l'eau.

23. Légèreté de l'hydrogène. — Faire des bulles de savon, comme l'indique la figure 25, à l'aide d'un liquide ainsi composé : 1 gramme de savon et 40 grammes de sucre dissous dans 100 grammes d'eau.

24. Préparation de l'acide carbonique. — Préparer le gaz avec de la craie et de l'acide chlorhydrique étendu d'eau, et le recueillir par déplacement d'air, comme l'oxygène (fig. 26).

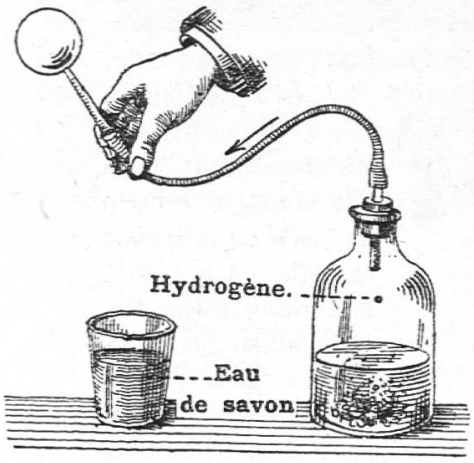

Fig. 25. — Légèreté de l'hydrogène.

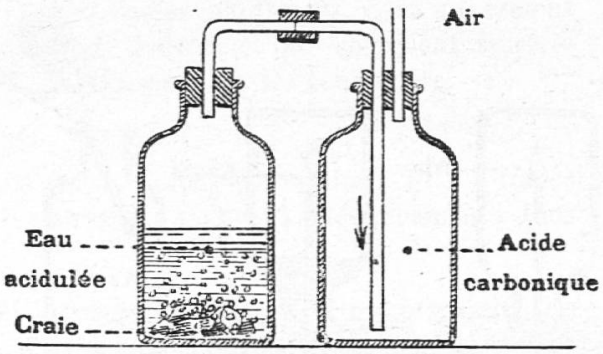

Fig. 26. —Préparation de l'acide carbonique.

25. Préparation et combustion de l'acétylène. — Employer un petit flacon (40 à 50 grammes). Y mettre du carbure de calcium (gros comme une noisette,) puis 2 ou 3 centimètres cubes d'alcool ; ajouter de l'eau, peu à peu, jusqu'à ce que la production du gaz ait la rapidité voulue : cette rapidité est d'autant moindre que la proportion d'eau est plus faible ; avec de l'eau seule, le dégagement se fait beaucoup trop vite.

Fermer le flacon avec un bouchon muni d'un tuyau de pipe, ou mieux d'un *bec en stéatite*, du commerce, qui donne une flamme papillon très éclairante et non fumeuse.

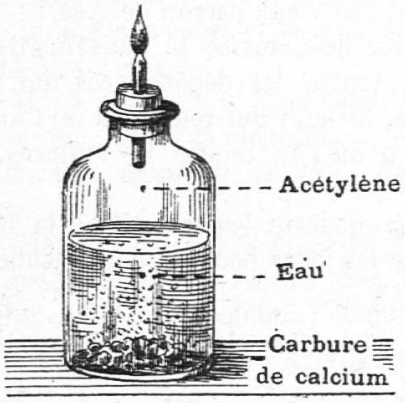

Fig. 27. — Préparation et combustion de l'acétylène.

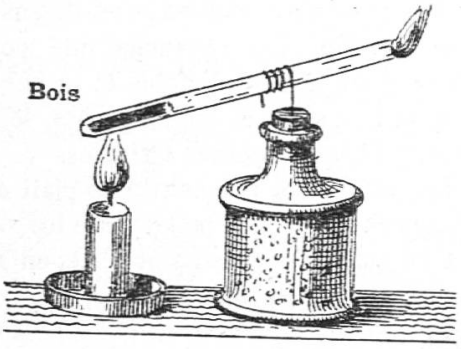

Fig. 28. — Distillation du bois.

26. Distillation du bois. — Chauffer une allumette — le bois seulement — dans un manche de porte-plume (fig. 28). Celui-ci peut être remplacé par un gros étui à plumes qu'on remplit de petites graines (grains de blé, par exemple), ce qui permet de distribuer à chaque élève un petit morceau de charbon, quand l'expérience est terminée.

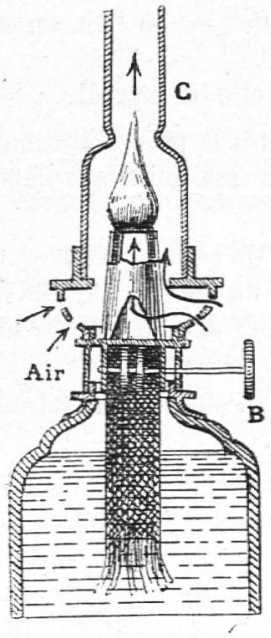

Fig. 29. — Rôle de l'air dans les lampes

27. Rôle de l'air dans les lampes. — Observer la disposition du bec et celle de la monture qui supporte le verre (fig. 29), dispositions qui permettent à l'air d'alimenter la combustion.

Constater que, lorsque la lampe est allumée, l'air pénètre par les trous de la monture : il suffit d'approcher de ces trous un corps fumeux, par exemple une bougie qu'on vient d'éteindre.

Enfin, remarquer que la lampe s'éteint si l'on supprime ce courant d'air, par exemple, en posant un carton sur le dessus du verre, ou en enroulant une bande de toile autour de la monture. (*A suivre.*)

P. Chauvet, Agrégé de l'Université,
Professeur au lycée de Moulins sur Allier.

LANGUE MATERNELLE

Ch. IV. — Pierre à la campagne. (Suite)

II

I. Entrée en matière : **Une maison de campagne.**

II. Lecture. — Analyse. — Compte rendu. — Vocabulaire.

Au tableau noir. — 1. Elle n'est pas grande la maison **du** grand-père Fromentin, il y en a de plus belles, de plus riches au village ; mais elle est proprette et jolie à voir avec ses murs blancs, ses volets verts, ses croisées encadrées de glycine, sa toiture brune aux bords saillants et son vieux perron de grès.

2. Elle n'a qu'un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée la maisonnette du père Fromentin. En revanche, elle possède toutes les dépendances qui sont nécessaires au paysan : l'étable et la porcherie, le fenil qui renferme le foin, la grange où l'on serre le blé en gerbes, le hangar où l'on remise les voitures, les charrettes et les machines agricoles.

3. Le grand-père Fromentin se plaît dans sa modeste demeure. Il ne la désire ni plus grande, ni plus belle. Elle lui rappelle les jours heureux de sa jeunesse. Elle a vu naître ses enfants et petits-enfants.

Grammaire. — Tableau de revision. Genre et nombre des noms. Les articles **du**, **des**.

Au tableau noir, les mots difficiles : 1. Les volets verts, les croisées, la glycine, la toiture, le toit, les bords saillants, un perron de grès ; — propre, propret, proprette ; blanc, blanche ; — il y en a.

2. Le rez-de-chaussée, les dépendances, l'étable, l'écurie, la porcherie, les porcs, le fenil, la grange, le hangar, les charrettes (le char, la charrue, le chariot) ; les machines agricoles ; — nécessaire ; — en revanche ; — où l'on serre ; — où l'on remise.

3. La jeunesse, les jours heureux ; — il se plaît, naître, elle lui rappelle.

III. Elocution. — 1. Le grand-père Fromentin possède-t-il la plus belle maison du village ? De quelle couleur sont les murs de sa maison ? les volets ? Qu'est-ce que la glycine ? Qu'est-ce qu'un perron ?

2. Cette maison de campagne a-t-elle plusieurs étages ? Qu'est-ce qu'une écurie ? une étable ? une porcherie ? un fenil ? une grange ? un hangar ? Qu'est-ce qu'une machine agricole ? Pouvez-vous nommer des machines agricoles ? Quelles différences y a-t-il entre une maison de ville et une maison de paysan ?

3. Le grand-père Fromentin se plaît-il dans sa demeure ? Pourquoi lui est-elle chère ?

IV. Idée morale : **Chacun est maître en sa maison.**

Exercice de grammaire et d'orthographe.

Emploi du tableau noir. Tableau de revision.

Deux genres.

1. *Le masculin* : **le** cahier, **un** cahier.
2. *Le féminin :* **la** plume, **une** plume.

Deux nombres.

1. *Le singulier* : le canif, un canif.
2. *Le pluriel :* deux, trois canifs, plusieurs canifs, les canifs, des canifs.

Combien y a-t-il de genres? Citez quelques noms masculins? féminins?

Combien y a-t-il de nombres? Quand un nom est-il au singulier ? au pluriel ?

1. Dictées: Les textes 1, 2 et 3.

2. Indiquez le genre des noms contenus dans le texte 1. Ex. : la maison (f), le grand-père (m).

3. Indiquez le nombre des noms contenus dans le texte 2. Ex. : l'étage (s).

4. Indiquez le genre et le nombre des noms contenus dans le texte 3. Ex. ; le grand-père (m. s.).

5. Il y a plusieurs... dans l'étable,... dans l'écurie,... dans la grange,... dans la maison,... dans la chambre,... dans la cave,... dans une bibliothèque,... dans un livre,... dans un cahier,... dans une classe,... dans une rue,... dans une ville.

6. Mettez l'article convenable.

...point,... jour,... cri,... coq,... grange,... paysan,... lucarne,... grenier,... récolte,... blés,... homme,... champs,... vol,... oiseau,... soins,... ménage.

VI. Récitation : **La souris et la tortue** (par Nioche).

Une souris trottant à l'aventure
Rencontre une tortue et lui dit : « Ta maison,
Triste prison,
Doit te faire souvent maudire la nature;
Vois d'ici mon palais : j'y loge avec le roi ! »
Notre amphibie alors répond à l'insolente :
« De mon petit réduit je me trouve contente :
Il est à moi. »

Vocabulaire. — La souris, le souriceau, la tortue, la prison, le prisonnier, le palais, le roi, la reine, un royaume, l'amphibie, l'insolente, le réduit, trotter à l'aventure, maudire.

Elocution. Qu'est-ce qu'une souris? Comment appelle-t-on son petit? Qu'est-ce qu'une tortue? Un amphibie? Un palais? Un réduit? Que signifient les expressions : Trotter à l'aventure? On entendrait trotter une souris? Marcher à pas de tortue ?

Idée à dégager. Mieux vaut habiter une pauvre demeure qui nous appartient que de loger dans une somptueuse maison qui n'est pas à nous.

VII. — Petits exercices de style et de vocabulaire.

1. Cherchez une douzaine de noms désignant une demeure, un abri pour les hommes?

2. Qu'est-ce qu'une hutte? (petite cabane.) Une cabane ? (maisonnette mal bâtie.) Une cahute ? Une baraque ? (petite construction très légère, en planches.) Une chaumière? (petite maison couverte en chaume.) Une ferme ? (habitation d'un fermier, d'un paysan.) Une maisonnette? (petite maison.) Une mai-

son? (bâtiment qui renferme un ou plusieurs logements.) Un chalet? (maison de paysan, presque entièrement en bois, dans les montagnes de notre pays.) Un chateau? (habitation d'un roi, d'un seigneur, grande et belle maison à la campagne.) Un palais? (habitation princière, maison somptueuse.) Un édifice? (bâtiment considérable, palais, temple, etc.) Une villa? (maison de campagne élégante. Ces définitions sont celles du dictionnaire.)

3. Formez une phrase avec les mots placés sur une même ligne.

Cuisine : évier, égouttoir, fourneau.

Salle a manger : buffet, table, chaises.

Chambre a coucher : lit, lavabo, commode.

Salon : tapis, tableau, canapé.

Cave : vin, fruits, pommes de terre.

Bûcher : bois, houille, coke.

Buanderie : linge.

4. Phrases à compléter :

On serre le blé... On rentre le foin... On monte le grain... On remise les voitures et les chars sous... Les coqs et les poules vivent... Le cheval se repose... La vache est... Le porc mange...

5. Devoir à mettre au féminin.

Mon père s'appelle Louis. Mon frère se nomme Paul. Charles est le prénom de mon grand-père. Le frère de ma mère s'appelle Jean. C'est mon oncle. Ses deux fils, Marcel et Simon, sont mes cousins. Je les aime beaucoup. Ils jouent souvent avec moi.

A. Regamey.

Degrés intermédiaire et supérieur.

LA COMPOSITION.

Dans nos sorties locales, où nous recueillons une foule d'observations qui serviront souvent de canevas à une composition pour tous les degrés, il nous semblerait utile de préparer les élèves à vivre avec les objets à l'étude, à les comprendre, *à les mieux sentir*. Ce travail paraît ardu dans ses débuts, mais l'on s'aperçoit vite que l'enfant s'y intéresse. On l'exerce ainsi à la recherche d'idées très personnelles. L'observation minutieuse est une excellente chose, mais dès que les idées acquises doivent être écrites, l'on ne reconnaît pas assez l'effort et cela se présente comme quelque chose de monotone où l'enfant n'a mis aucun plaisir. Il faut chercher quelque chose qui lui plaise. De son naturel, l'enfant aime les entretiens : dans son jeune âge, il a de longs discours à faire à ses jouets, aux choses en un mot. Dans l'étude de la composition, il faut mettre à profit ce besoin, qui devient bientôt nécessité. On obtiendra des travaux plus personnels qui plairont à l'enfant et le prépareront à une conversation correcte. Il fera aussi vite connaissance avec ce pronom *tu* qui lui fait faire de si impardonnables fautes.

Le ruisseau au printemps.

Je t'aime, petit ruisseau. Ton cours sinueux m'égaye, ton eau limpide et claire m'attire et me réjouit, ton murmure m'enchante. Tous tes bruits confus arrivent à mes oreilles en mélodies que je comprends. Je te reconnais toujours de loin. Tu coules invisible, il est vrai, dans un val agreste, mais tes bords boisés

d'aunes et de frênes te signalent au passant. Je te consacre tous mes moments de loisir. Tu es le but de mes promenades. Dans un bouquet de saules et de noisetiers, les pieds sur une pierre polie qui émerge, tu me retrouves souvent. Que d'heures douces tu m'as accordées ! Tandis que tu passes limpide à mes pieds, je demeure au milieu des anémones, des pervenches et des primevères. Voici une araignée qui fait de vains efforts pour regagner la rive. Inexorable, tu l'entraînes et, gobeur avide, tu prends, tu acceptes, tu emportes tout ce qui se présente. Une fourmi tombe ; une paille va la sauver ; tu les disperses. Je m'amuse à suivre le sable fin qui roule, glisse, rampe, puis disparaît, le morceau de bois qui flotte, la grenouille qui change de cachette, la truite qui passe comme un trait, l'oiseau qui se baigne. Miroir d'un coin du ciel, tu me signales le passage des oiseaux. Les jours d'orages, tu grondes, tu bondis, tu creuses, tu arraches, tu renverses. Ta colère te rend écumeux quand tu rencontres une pierre qui reste inexpugnable. Tu n'as plus d'amis, car tu te sais fort laid. Le soir, quand le soleil décline et que la fleur se penche pour dormir, ton murmure se fait moins caressant, le miroir de tes eaux se ternit, une légère vapeur monte de ton sein, gagnant toutes choses de sa fraîcheur pénétrante. Sans autre, l'on s'éloigne et l'on respecte ta solitude.

ALF. PORCHET.

LECTURE, DICTÉE, RÉDACTION.

La chrysalide.

Quelle figure feriez-vous si vous trouviez une chrysalide, sans savoir que de ce cocon froid et mort, un beau papillon doit sortir au printemps? Vous n'y verriez sans doute qu'un cadavre d'animal et vous le jetteriez loin de vous avec dégoût. Il en est exactement ainsi avec beaucoup d'hommes. Leur être tout entier est comme une larve : ils sont si bien enveloppés, entortillés, emprisonnés, que celui qui ne les voit que du dehors peut ignorer ce qu'ils renferment d'espérance, pour l'avenir. Et cependant, il ne manque, pour les éveiller à une vie nouvelle et pleine de noblesse, que le soleil, le gai soleil du printemps ! Eh bien, je vous le déclare, c'est vous tous qui pouvez être ce soleil; et ce que le soleil est pour la chrysalide, la compassion du cœur, la bonté, l'est pour l'homme endurci. Si vous laissez au printemps une chrysalide dans une cave obscure, le papillon brillant, aux ailes diaprées n'en sortirait pas; et si l'homme n'a jamais reçu des autres ni charité, ni tendresse, il restera une chrysalide pendant toute sa vie.

Oh ! mes enfants, si vous rencontrez jamais un homme endormi ainsi et emprisonné dans son cocon, ne le repoussez pas loin de vous comme le font les gens irréfléchis ; mais essayez de faire pousser ses ailes.

Si vous n'y réussissez pas, ne le lui faites pas remarquer ; mais demandez-vous tout bas à vous-même, combien de froideurs et de ténèbres il a fallu endurer dans des caves obscures, pour s'engourdir à jamais.

(Tiré de Förster. — Pour former le caractère). L.-S. P.

COMPTABILITÉ

5. Note avec escompte.

Dans les notes, l'escompte est le *rabais* (ou la *remise*) consenti sur le prix total des marchandises payées au comptant ou dans une période qui suit de près la livraison, (30 jours, par exemple.)

L'escompte est calculé à *tant pour cent* (2, 3, 5, 10 %, etc.), mais *sans tenir compte du temps*. Il doit se déduire du montant total de la note.

LIBRAIRIE DE
AUGUSTE DELURE
5, Rue de Lausanne, 5. Morges.

Monsieur Jean Demont, secrétaire municipal, **à Denges** **DOIT**

Morges, le 25 mai 1912

1912				Prix	Fr. Ct.
Mai	11	Livré	1 dictionnaire Larousse	3,75	3,75
»	»	»	3 douzaines carnets ordinaires, la douz.	0,90	2,70
»	»	»	5 » becs de plumes Heintze »	0,15	0,75
»	»	»	2 flacons encre noire	0,40	0,80
»	20	»	1 carte murale du canton de Vaud	8,—	8,—
»	»	»	25 cahiers ordinaires le cent	6,—	1,50
»	»	»	75 feuilles de comptes »	9,—	6,75
»	»	»	½ douzaine crayons la douz.	0,90	0,45
»	25	»	500 enveloppes ordinaires grises, le cent.	0,90	4,50
»	»	»	1000 feuilles papier avec en-tête, »	0,70	7,—
»	»	»	1 flacon encre à tampon	0,60	0,60
»	»	»	1 flacon colle	0,40	0,40
»	»	»	6 douzaines punaises, la grosse	1,60	0,80
			Total	Fr.	38,00
			Escompte 5 %	»	1,90
			Net	Fr.	36,10

Acquitté, le 25 mai 1912.
AUGUSTE DELURE.

(*A suivre*)

ARITHMÉTIQUE.

Problèmes pour les maîtres.

(A proposer aussi aux élèves avancés.)

1. Dans la multiplication, un enfant commet la singulière erreur suivante : toutes les fois qu'il y a un retenu, il le place en guise de résultat et retient par contre le chiffre qui aurait dû être posé. Autrement dit, il retient le chiffre des unités et inscrit au produit le chiffre des dizaines. Ainsi s'il a $3 \times 8 + 2$, il dit : « Cela fait 26, j'inscris 2 et retiens 6. »

Une multiplication d'un nombre de 5 chiffres par un nombre d'un chiffre lui a donné ainsi 96768. Quels étaient les 2 facteurs ?

(Il est évident que, s'il n'y a pas de retenu, il écrit le chiffre des unités).

2. 10 personnes qui se séparent se saluent en se donnant une poignée de main. Combien de shake hand seront ainsi échangés lorsque chacune d'entre elles aura touché la main de chacune des autres ? — Trouver une formule générale. M. à L.

Adresser les solutions au rédacteur de la partie pratique avant le 15 juin 1912.

IMPRIMERIES RÉUNIES. — LAUSANNE. (S. A.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours

INSTITUTEURS. — **Longirod** : Fr. 1600 plus logement, jardin, plantage et 10 stères de hêtre, à charge de chauffer la salle d'école ; 31 mai.

Saubraz : Fr. 1600, plus logement, jardin et plantage, 8 stères et 100 fagots de hêtre, à charge de chauffer la salle d'école ; 31 mai.

La Praz : Fr. 1600, plus logement et plantage, 6 stères de hêtre et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 4 juin.

INSTITUTRICES. — **Longirod** : Ecole semi-enfantine et travaux à l'aiguille ; fr. 800 plus logement, jardin, plantage et 8 stères de hêtre, à charge de chauffer la salle d'école La titulaire devra posséder les 2 brevets ; 31 mai.

Pampigny : 2 institutrices, fr. 1000 et autres avantages légaux ; 31 mai.

Ormont-dessus : **Vers-l'Eglise** : fr. 1000, plus logement, indemnité de plantage, 10 stères de bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 4 juin.

Vuiteboeuf : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 4 juin.

NOMINATIONS

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

INSTITUTEURS : MM. Auberson Jules, à Ferreyres. — Forel Auguste, à La Tour-de-Peilz. — Schneeberger Louis, à Sergey.

INSTITUTRICES : Mme Jaquier-Ducret Elisa, à Arzier. — Mlle Rochat Cécile, à La Tour-de-Peilz. — Mlle Addor Marie, à Renens. — Mlle Chappuis Louise, à Chexbres.

Mlle Rapin Jeanne, maîtresse de couture, à Aigle.

MAISON NYFFENEGGER

Rosset - Nyffenegger

10, Rue de Bourg, 10

CONFISERIE — PATISSERIE — GLACES

Vins fins - Liqueurs - Afternoon Tea

Téléph. 403 **Salons de Rafraîchissements** Téléph. 403

LUCERNE

Restaurant sans alcool

„ WALHALL "

Theaterstrasse, 12, à 2 minutes de la gare et du débarcadère.

Se recommande au corps enseignant pour **courses d'école** et aux sociétés en excursion. Dîner à 1 fr. 50 et 2 fr. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc. — Salles pour plus de 250 personnes. — Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 896 H1016Lz **E. FRŒHLICH.**

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** *de la*

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10 % est toujours accordé à 30 jours aux membres de la SPV. sur nos prix connus.

10 %

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.

HENNIEZ-LITHINÉE

La plus pure des Eaux de source

Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée, lithinée.

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.

Les Machines à coudre

SINGER

nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER

viennent de remporter une NOUVELLE VICTOIRE

en obtenant à l'Exposition universelle de

TURIN 1911

DEUX GRANDS PRIX

(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de

PARIS	*St-LOUIS*	*MILAN*	*BRUXELLES*
1878-1889-1900	*E. U. A. 1904*	*1906*	*1910*

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.
Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

---

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** **Casino-Théâtre**

Direction pour la Suisse :
Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.
Delémont, rue des Moulins, 1.
Fribourg, rue de Lausanne, 64.
Lausanne, Casino-Théâtre.
Martigny, maison de la Poste.
Montreux, Grand'rue, 73
Neuchâtel, rue du Seyon.
Nyon, rue Neuve, 2.
Vevey, rue du Lac, 11
Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Editions FŒTISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

RÉPERTOIRE CHORAL

Chœurs à 4 voix d'hommes a capella

Prix nets

Grunholzer, K. Voici le jour . . —.50
Denéréaz, A. Chanson de Monsieur de la Palisse (humoristique) . . . 1.—
Grandjean, Adieu . . . . . —.50
— Fragment . . . . . —.50
— Fleurette d'Avril . . . . . —.50
— Papillon . . . . . —.50
— Jeunes filles et vieux refrains . —.50
— Sans toi . . . . . —.50
— Nuit d'été. . . . . —.50
Heim, J., Salut, printemps parfumé . . . . . —.50
Jacky, Ch., Caïn. . . . . 1.—
— Solitude des champs . . . . —.50
Senger, H., de, Chœur des Tonneliers . . . . . —.50
Snell, Edm., Quand on aime la montagne . . . . . 1.—
Kling, H., Avril nouveau . . . 1.25
North, C., Je pense à toi . . . . —.50
Grandjean, S., Un présent de Noël —.50
— Noël . . . . . —.50
— Hymne (Noël) . . . . . —.50
North, Ch., C'est le printemps ! . —.50
— Amour du pays ! . . . . . —.50
Plumhof, H., Le Credo des Arbres 1.—
— Où voles-tu ? . . . . . —.50
— La Chapelle de la Forêt . . —.50
— Les Alpes. . . . . —.50
— Op. 25. Venise . . . . . —.50
— Op. 24. Là-bas ! Là-bas ! . . —.50
— Op. 21. La Brise du Printemps —.50
— Op. 17. Salut Helvétique . . —.50
— Désir . . . . . —.50
— Ma Nacelle . . . . . 1.—
— Dans les Bois . . . . . 1.—
— Chant de Retour . . . . . —.75
— Extase . . . . . 1.—
— Cri de guerre . . . . . —.75
— Chant de paix . . . . . —.75
— Le Léman . . . . . —.75
Pilet, W., A la mémoire de Davel —.50
— La Sainte-Alliance des peuples —.50
— La Villanelle du Vanneur de Blé. . . . . —.50
— Op. 3. Chanson des Alpes . —.50
Grunholzer, K., Un soir au chalet —.50
Harnisch, A., L'oraison dominicale —.50

Fischer, C. L., Le monde est si beau . . . . . 1.—
Bischoff, J., Dans les bois . . . —.50
Kling, H., Sortie printanière (Texte français et allemand) . . . 1.—
Doret, G., J'ai vu des monts les sommets . . . . . —.50
Kling, H., Le vent de l'alpe . . 1.50
Neuschwander, S., Le serment du Grütli . . . . . —.50
Sturm, W., Feuille de trèfle . . —.50
— Remplis mon verre. . . . . 1.—
d'Alesio Fr., Retour au pays natal (Solo de ténor) (texte français et italien). . . . . 1.—
Hæmmerli, L., Les Laboureurs . 1.—
Sturm, W., Op. 148. No. 2. Reine du printemps. . . . . 1.—
— Op. 148. No. 1. Au mois de Mars . . . . . 1.—
de Faye-Jozin, Fr., Le Retour au Pays 1.50
Mayor, Ch., La Chanson des Etoiles 1.50
Pilet-Haller, Naissez, ô mélodies. —.50
Jacky, Th., Chant du printemps . —.50
— Chant du soir . . . . . —.50
— Le Suisse à l'étranger . . . —.50
— Séparation . . . . . —.50
— Dans la Bruyère. . . . . 1.—
— Départ . . . . . —.50
Baille, Brise du Vallespir . . . 1.—
Munzinger, Solitude dans la montagne . . . . . —.75
— Appel aux armes . . . . . 1.—
Giroud, H., Un pour tous tous pour un . . . . . —.75
Plumhof, H., Le Major Davel . . —.50
Hochstetter, C., Près d'une tombe —.50
— Le Retour des Frontières . . —.50
Pantillon, G., A la Suisse . . . —.50
Grandjean, S, Le Sapin de Noël . —.50
Pantillon, G., Le Soir . . . . . 1.—
— Menuet . . . . . 1.—
— La Chanson des Amours . . 1.—
Denéréaz, C. G., Vive la Liberté . —.50
Barblan, Otto, Chant des Moissonneurs . . . . . —.50

Envois à l'examen

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

HUMANITÉ PATRIE

XLVIIIme ANNÉE. — N° 22. LAUSANNE — 1er juin 1912.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** *de la*

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10 % est toujours accordé à 30 jours aux membres de la SPV. sur nos prix connus.

10 %

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.

HENNIEZ-LITHINÉE

La plus pure des Eaux de source

Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée, lithinée.

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.

Librairie Payot & Cie

VIENT DE PARAITRE :

La Culture nationale à l'Ecole

par *R. FATH, Maître au Collège de Lausanne. — Brochure in-8, Fr. 0,50.*

Tous les membres du corps enseignant à tous les degrés se doivent de lire et méditer ces pages suggestives et de s'en inspirer dans leur enseignement. L'auteur dénonce éloquemment un péril redoutable que tous les éducateurs ont le pressant devoir de combattre de tout leur pouvoir. Le grave problème du maintien de notre indépendance morale, économique et politique, devant le flot montant de l'internationalisme, devant la vague étrangère qui menace de submerger notre petit pays, ne peut laisser indifférent aucun des patriotes des deux sexes.

A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Toile de fil grise, larg.	90	cm.	Fr. 1.—
Cotonne	100	»	» 0,90
Percale imprimée	80	»	» 0,60
Flanelle cretonne	80	»	» 1,75
Drap gris, qual. extra, larg.	130	»	» 4,75
Linette fil	80	»	» 1,15
Canevas	58	»	» 0,80

Net et au comptant, expédition de suite.

Robes - Tabliers - Blouses - Jupons
Draperies - Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos
Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant 10 %, ou bons d'escompte.

Prix fixes marqués en chiffres connus

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

L'ÉCOLE LÉMANIA

LAUSANNE

5, Avenue de la Harpe, 5

— prépare vite et bien —

MATURITÉ

BACCALAURÉATS POLYTECHNICUM

400 élèves en 3 1/2 ans, 95 % de succès

Max Schmidt & Cie

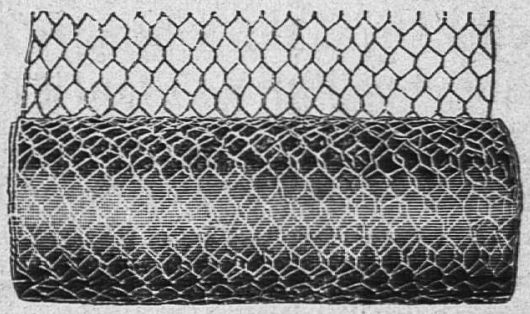

24 et 25, Place Saint Laurent
Terreaux, 2

LAUSANNE

Outils en tous genres pour l'Agriculture

PIERRES A FAULX
marque « CARBORUNDUM ».

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — *Ascenseur.*

Prix modestes. **Prix modestes.**

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.